

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

070909655

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to the individual products listed below. Please refer to invoice for specific item number(s).

070909754 070909762 070909770 070909788

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.11.2017

Page 1 sur 13

Date de révision :
07.18.2023

Patterson Ultrasonic Solution

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : Patterson Ultrasonic Solution

Code produit : 070909655, 070909754, 070909762, 070909770,
070909788

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Non déterminé ou non disponible

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant :

Canada

Patterson Dentaire Canada Inc.
1205 boul Henri-Bourassa West
Montreal, Quebec H3M 3E6
+1 514 745 4040

Ligne d'urgence :

Canada

CHEMTREC

À l'intérieur des É.U. et du Canada : 1-800-424-9300 (24 heures)

À l'extérieur des É.U. et du Canada +1-703-527-3887 (24 heures)

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH :

Liquides inflammables, catégorie 3

Lésions oculaires graves, catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mentions d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H226 Vapeur et liquide inflammables

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.11.2017

Page 2 sur 13

Date de révision :

07.18.2023

Patterson Ultrasonic Solution

H318 Provoque des lésions oculaires graves

Déclarations de mise en garde :

P210 Tenir éloigné de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues ou des sources d'inflammation. Ne pas fumer

P233 Maintenir le conteneur bien fermé

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser de l'équipement électrique/de ventilation et d'allumage antidéflagrant.

P242 Utiliser uniquement des outils anti-étincelles

P243 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau [ou douche]

P370+P378 En cas d'incendie : Utiliser les agents recommandés dans la section 5 pour l'extinction.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau.

Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P403+P235 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais

P501 Éliminer le contenu et le conteneur conformément aux réglementations locales.

Dangers non classés par ailleurs :

Aucun(e)

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 68130-47-2	Poly(oxy-1,2-éthanediyle), alpha-hydro-oméga-hydroxy-, mono-alkyles en C8-10 éthers, phosphates	1-5
Numéro CAS : 497-19-8	Carbonate de sodium	1-5
Numéro CAS : 67-63-0	Propane-2-ol	1-5

Informations supplémentaires :

La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition n'ont pas été révélés, constituant un secret commercial conformément au Règlement sur les produits dangereux du Canada et au SIMDUT 2015.

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après inhalation :

En cas d'inhalation, amener la personne à l'air frais et la placer dans une position où elle peut confortablement respirer. Maintenir la personne au repos. En cas de difficultés respiratoires, administrer

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.11.2017

Page 3 sur 13

Date de révision :

07.18.2023

Patterson Ultrasonic Solution

de l'oxygène. Si la respiration est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. En cas de symptômes respiratoires, consulter un médecin.

Après un contact avec la peau :

Enlevez les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer la peau à grande eau [douche] pendant plusieurs minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

Après un contact avec les yeux :

Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau tiède qui s'écoule doucement pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Protéger l'œil non exposé. Obtenir immédiatement des soins médicaux, de préférence d'un ophtalmologiste.

Après ingestion :

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire d'un médecin ou d'un centre antipoison. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. En cas de vomissements spontanés, placer sur le côté gauche avec la tête baissée pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Le produit est inflammable. L'exposition à des sources d'inflammation peut provoquer des blessures physiques.

Le contact oculaire peut entraîner une irritation, des rougeurs, des douleurs, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures, des larmoiements, des lésions cornéennes et une perte de vision.

Symptômes et effets retardés :

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique :

Les brûlures de la peau / des yeux nécessitent un traitement immédiat.

En cas de contact avec les yeux, consulter rapidement un médecin tout en poursuivant le rinçage.

Notes pour le médecin :

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Poudre chimique sèche, CO₂, eau pulvérisée ou mousse résistant à l'alcool.

Agents d'extinction inappropriés :

Ne pas utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

Liquide inflammable. Sera facilement inflammable par la chaleur, les étincelles ou les flammes. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer vers la source d'allumage et créer un retour de flamme. La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles se répandront le long du sol et se rassembleront dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, réservoirs). Risque d'explosion de vapeur à l'intérieur, à l'extérieur ou dans les égouts. Le ruissellement dans les égouts peut créer un risque d'incendie ou d'explosion. Les conteneurs peuvent exploser quand ils

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.11.2017

Page 4 sur 13

Date de révision :

07.18.2023

Patterson Ultrasonic Solution

chauffent. L'inhalation ou le contact avec le produit peut irriter ou brûler la peau et les yeux. Le feu peut produire des gaz irritants et toxiques. Les vapeurs peuvent causer des étourdissements ou la suffocation.

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA) avec un masque intégral fonctionnant en mode de pression positive.

Précautions particulières :

Évacuer le personnel non essentiel. Ventiler les espaces fermés avant d'y pénétrer. Envisager une évacuation initiale sur 300 mètres dans toutes les directions. Si un wagon-citerne est impliqué dans l'incendie, ISOLER sur 800 mètres dans toutes les directions. Combattre le feu à la distance maximale. Sortir les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque. Utiliser de l'eau pulvérisée/du brouillard pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Se retirer immédiatement en cas de bruit ascendant provenant des dispositifs d'aération de sécurité ou de décoloration du réservoir. Toujours rester à l'écart des réservoirs pris dans le feu. Pour les incendies massifs, utiliser des supports à tuyau autonomes ou des sur affût télécommandés de tuyaux sans pilote ou des canons à eau. Si cela est impossible, quitter la zone et laisser le feu brûler. Se tenir à une distance de sécurité avec un extincteur prêt à être utilisé en cas de reprise du feu. Une mousse supprimant la vapeur peut servir à réduire les émanations. Éviter le ruissellement inutile des agents d'extinction qui peuvent causer de la pollution. Ne pas manipuler de conteneurs endommagés à moins d'avoir été spécifiquement formé à cette tâche.

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Évacuer le personnel non nécessaire. Ventiler la zone. Éteindre toutes les sources d'inflammation. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à la terre. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé (voir section 8). Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards, vapeurs, poussières et aérosols. Ne pas marcher sur le produit renversé. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit.

Précautions environnementales :

Empêcher toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela peut se faire en toute sécurité. Empêcher d'atteindre les égouts, les canalisations et les cours d'eau. Les rejets dans l'environnement doivent être évités.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Ne touchez pas les récipients endommagés ou le produit renversé à moins de porter des vêtements de protection individuelle appropriés. Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Une mousse anti-vapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Absorber ou recouvrir de terre sèche, de sable ou d'un autre matériau non combustible et transférer dans des conteneurs pour une élimination future. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables (voir section 13).

Référence à d'autres sections :

Pour l'équipement de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination, voir la Section 13.

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Ne pas fumer. Utiliser un équipement électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Prenez des mesures pour éviter les décharges statiques. Manipulez les conteneurs avec prudence. Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). À utiliser seulement

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.11.2017

Page 5 sur 13

Date de révision :

07.18.2023

Patterson Ultrasonic Solution

avec une ventilation adéquate. Évitez de respirer les brouillards / vapeurs / aérosols / poussières. Ne mangez pas, ne buvez pas, ne fumez pas et n'utilisez pas de produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement les zones affectées après la manipulation. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir section 10). Gardez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'abri de la lumière directe du soleil. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Protéger du gel et des dommages physiques. Conserver à l'écart de la chaleur, des flammes nues et d'autres sources d'ignition. Gardez le récipient hermétiquement fermé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir section 10).

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
Canada	Carbonate de sodium	497-19-8	MPT 8 heures : 10 mg/m ³ (particules inhalables [Recommandé pour les particules insolubles avec une faible toxicité et sans valeur limite du seuil établie])
	Carbonate de sodium	497-19-8	MPT 8 heures : 3 mg/m ³ (particules respirables [Recommandé pour les particules insolubles avec une faible toxicité et sans valeur limite du seuil établie])
Alberta	Propane-2-ol	67-63-0	LECT 15 minutes : 984 mg/m ³ (400 ppm)
	Propane-2-ol	67-63-0	MPT 8 heures : 492 mg/m ³ (200 ppm)
British Columbia	Propane-2-ol	67-63-0	LECT 15 minutes : 400 ppm
	Propane-2-ol	67-63-0	MPT 8 heures : 200 ppm
Manitoba	Propane-2-ol	67-63-0	LECT 15 minutes : 400 ppm
	Propane-2-ol	67-63-0	MPT 8 heures : 200 ppm
Ontario	Propane-2-ol	67-63-0	LECT 15 minutes : 400 ppm
	Propane-2-ol	67-63-0	MPT 8 heures : 200 ppm
Quebec	Propane-2-ol	67-63-0	LECT 15 minutes : 1230 mg/m ³ (500 ppm)
	Propane-2-ol	67-63-0	MPT 8 heures : 983 mg/m ³ (400 ppm)
Saskatchewan	Propane-2-ol	67-63-0	Limite de contamination 15 minutes : 400 ppm
	Propane-2-ol	67-63-0	Limite de contamination 8 heures : 200 ppm
New Brunswick	Propane-2-ol	67-63-0	MPT 8 heures : 200 ppm
	Propane-2-ol	67-63-0	LECT 15 minutes : 400 ppm

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.11.2017

Page 6 sur 13

Date de révision :

07.18.2023

Patterson Ultrasonic Solution

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou de la manipulation du produit. Assurer une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations de vapeur, de brouillards et de poussières en suspension dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail, tout en respectant les normes nationales en vigueur (ou équivalentes).

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Utiliser lunettes de protection ou lunettes de sécurité à écrans latéraux. Envisager d'utiliser un écran facial pour la protection contre les éclaboussures. Utiliser un équipement de protection des yeux qui a été testé et approuvé par les normes nationales en vigueur (ou équivalent).

Protection corporelle et cutanée :

Gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes aux normes appropriées. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Compte tenu des paramètres spécifiés par le fabricant de gants, vérifier lors de l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il convient de noter que le temps de protection des matières de gants peut être différent selon les fabricants de gants. Dans le cas de mélanges composés de plusieurs substances, le temps de protection des gants ne peut pas être estimé avec précision. Éviter tout contact cutané avec des gants usagés. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les gants usés et les vêtements contaminés. Une protection complète du corps doit être portée. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être sélectionné en fonction de la tâche exécutée et des risques encourus, et doit être approuvé par un spécialiste avant la manipulation de ce produit. S'assurer que tous les équipements de protection individuelle sont approuvés par les normes nationales en vigueur (ou équivalentes).

Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail ou à un niveau acceptable (si les limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur approuvé par les normes nationales reconnues (ou équivalent) doit être porté.

Mesures générales d'hygiène :

Lors de la manipulation de produits chimiques, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains après la manipulation, avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser. Effectuer l'entretien ménager de routine.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Liquide bleu transparent
Odeur :	Produit chimique doux
Seuil d'odeur :	Non déterminé ou non disponible

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.11.2017

Page 7 sur 13

Date de révision :

07.18.2023

Patterson Ultrasonic Solution

Valeur pH :	11,5 à 12,2
Point de fusion / point de congélation :	Non déterminé ou non disponible
Point/intervalle d'ébullition :	101°C (213°F)
Point d'éclair :	54°C (126 °F) Système fermé Tag (T.C.C)
Taux d'évaporation :	Non déterminé ou non disponible
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion inférieure :	Non déterminé ou non disponible
Pression de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité :	Non déterminé ou non disponible
Densité relative :	1,06 (Ref. : eau = 1)
Solubilités :	Non déterminé ou non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé ou non disponible
Température d'autoinflammation :	Non déterminé ou non disponible
Température de décomposition :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité dynamique :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité cinématique :	Non déterminé ou non disponible
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

Informations supplémentaires

Pourcentage volatil	90,5%
---------------------	-------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :

Non réactif dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

Stabilité chimique :

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses :

Des réactions dangereuses ne sont pas anticipées dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

Conditions à éviter :

Chaleur extrême, flammes nues, surfaces chaudes, étincelles, sources d'inflammation, électricité statique et matières incompatibles. Accumulation de vapeur dans les zones basses ou confinées.

Matériaux incompatibles :

Éviter le contact avec les acides forts et les métaux comme l'aluminium et l'étain.

Produits de décomposition dangereux :

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être produit.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.11.2017

Page 8 sur 13

Date de révision :

07.18.2023

Patterson Ultrasonic Solution

Toxicité aiguë

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
Carbonate de sodium	orale	DL50 Rat : 2800 mg/kg
	dermique	DL50 Lapin : > 2000 mg/kg
Propane-2-ol	orale	DL50 Rat : 5840 mg/kg
	dermique	DL50 Lapin : 12 800 mg/kg
	inhalation	CL50 Rat : 72,6 mg/L (4 heures - Vapeur)

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Poly(oxy-1,2-éthanediyle), alpha-hydro-oméga-hydroxy-, mono-alkyles en C8-10 éthers, phosphates	Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.

Dommages/irritations oculaires sévères

Évaluation :

Provoque de graves lésions oculaires.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Poly(oxy-1,2-éthanediyle), alpha-hydro-oméga-hydroxy-, mono-alkyles en C8-10 éthers, phosphates	Provoque de graves lésions oculaires.
Carbonate de sodium	Provoque de graves irritations oculaires.
Propane-2-ol	Provoque de graves irritations oculaires.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.11.2017

Page 9 sur 13

Date de révision :

07.18.2023

Patterson Ultrasonic Solution

Centre international de recherche sur le cancer (IARC) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Programme national de toxicologie (PNT) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Propane-2-ol	Peut provoquer de la somnolence ou du vertige.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables :

Contact avec les yeux ; contact avec la peau ; inhalation ; ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Voir section 4 de cette FDS.

Autres informations :

Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.11.2017

Page 10 sur 13

Date de révision :

07.18.2023

Patterson Ultrasonic Solution

Nom	Résultat
Propane-2-ol	Poisson CL50 Pimephales promelas : 10.000 mg/L (96 heures)
	Invertébrés Aquatiques CE50 Daphnia magna : >10.000 mg/L (48 heures [immobilisation])

Toxicité chronique (à long terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Propane-2-ol	Invertébrés Aquatiques NOEC Daphnia magna : 141 mg/L (16 jours [croissance])

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Propane-2-ol	La substance a un rapport DBO5/ThOD de 0,50 et est donc considérée comme facilement dégradable.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Carbonate de sodium	La substance se dissocie complètement dans l'eau ; ne se bioaccumule pas.
Propane-2-ol	Bioaccumulation ne devrait pas. BCF (espèces aquatiques) : 1,015 L/kg ww [QSAR]

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Propane-2-ol	La substance est très mobile dans le sol avec un faible potentiel d'adsorption sur le sol et les sédiments. Koc à 20 ° C : 3,478

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données sur le produit :

Évaluation PBT : Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme PBT.

Évaluation vPvB : Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme vPvB.

Données sur la substance :

Évaluation PBT :

Carbonate de sodium	L'évaluation PBT (persistant, bioaccumulable, toxique) ne s'applique pas aux substances inorganiques.
Propane-2-ol	Cette substance n'est pas persistante, bioaccumulative ni toxique (PBT).

Évaluation vPvB :

Carbonate de sodium	L'évaluation vPvB (très persistant, très bioaccumulable) ne s'applique pas aux substances inorganiques.
---------------------	---

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.11.2017

Page 11 sur 13

Date de révision :

07.18.2023

Patterson Ultrasonic Solution

Propane-2-ol	Cette substance n'est pas très persistante ni très bioaccumulative (vPvB).
--------------	--

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :


Il est de la responsabilité du producteur des déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux organismes réglementaires applicables.

Emballages contaminés :


Non déterminé ou non disponible

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	1993
Nom d'expédition approprié UN	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Propan-2-ol)
Classe(s) de danger UN pour le transport	3 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)
Quantités faisant l'objet d'une exception	E1
Passager voie et chemin de fer	60 L
Quantité limitée	5L

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	1993
Nom d'expédition approprié UN	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Propan-2-ol)
Classe(s) de danger UN pour le transport	3 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)
Numéro EMS	E, -E
Catégorie d'arrimage	A
Quantités faisant l'objet d'une exception	E1
Quantité limitée	5 L

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.11.2017


Page 12 sur 13

Date de révision :

07.18.2023

Patterson Ultrasonic Solution

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	1993
Nom d'expédition approprié UN	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Propan-2-ol)
Classe(s) de danger UN pour le transport	3 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)
Code ERG	3L
Quantités faisant l'objet d'une exception	E1
Passager et cargo	60 L
Cargo aérien uniquement	220 L
Quantité limitée	10 L

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Nom en vrac	Aucun(e)
Type de navire	Aucun(e)
Catégorie de pollution	Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) : Tous les ingrédients figurent sur la liste ou exclus.

Liste extérieure des substances (NDSL) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Informations supplémentaires : Non déterminé

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Avertissement :

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 11.11.2017

Page 13 sur 13

Date de révision :

07.18.2023

Patterson Ultrasonic Solution

Date de préparation initiale : 11.11.2017

Date de révision : 07.18.2023

Fin de la fiche de données de sécurité